

Dossier à envoyer au plus tard le 31.07.2023  
L'inscription sera confirmée d'ici au 31.08.2023, après évaluation du dossier

Pour des questions organisationnelles, les inscriptions pour la prochaine édition du Symposium International de Sculpture de Morges, qui aura lieu du 5 au 16 juin 2024, sont déjà ouvertes. Cette inscription n'est pas définitive et le dossier du sculpteur sera soumis à l'évaluation du Comité.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville et pays: \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession actuelle : \_\_\_\_\_  
Formation : \_\_\_\_\_ Nombre d'année de taille sur pierre : \_\_\_\_\_  
Tél. privé : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** à fournir :

Curriculum Vitae / bref descriptif du parcours artistique / photo passeport /  
photos de 3 œuvres (format digital uniquement)

**PIERRE À TRAVAILLER**

Calcaire de bourgogne, Buffon d'Étrochey, dureté 8/15. Dimension d'env. 40 x 40 x 80 cm (env. 200 à 300 kg). Possibilité de partager ce bloc en deux parties.

**HÉBERGEMENT & REPAS (tarifs à titre indicatif, seront reconfirmés par la suite)**

**ARTISTE**

- ~ CHF 480.- : pension complète (12 nuitées et repas)
- ~ CHF 380.- : repas du midi + soir
- ~ CHF 190.- : repas du midi uniquement
- Je m'organise de moi-même\*

**ACCOMPAGNANT(S) : NOMBRE \_\_\_\_\_**

- ~ CHF 790.- : pension complète (12 nuitées et repas)
- ~ CHF 380.- : repas du midi + soir
- ~ CHF 190.- : repas du midi uniquement
- S'organise de soi-même\*

\* Le camping de Morges  
se trouve à proximité :  
[www.tcs.ch/fr/camping-  
voyages](http://www.tcs.ch/fr/camping-voyages)

Attention :  
Camping sauvage interdit

**EXPOSITION/VENTE DANS LE JARDIN DU CHÂTEAU**

- J'apporte au maximum 2 œuvres personnelles de max 50 kg ou 4 petites pièces

**J'AI LU ET COMPRIS LES INSTRUCTIONS EN ANNEXE**

Date et signature : \_\_\_\_\_

# INSTRUCTIONS

## POUR LE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DE SCULPTURE DE MORGES

### ORGANISATION

Le Comité d'organisation du Symposium, ci-après Comité, est responsable de la bonne marche de la manifestation. Les participants sont priés de se conformer aux décisions du Comité.

### PARTICIPANTS

Le Symposium est ouvert aux sculpteurs suisses et étrangers.

### FINANCE D'INSCRIPTION

Aucune taxe d'inscription n'est perçue.

### INVITÉS HORS CONCOURS

Le Comité peut inviter des artistes reconnus.

### INTENDANCE

Le Comité se charge d'organiser les repas et l'hébergement, à des coûts avantageux pour les artistes. **L'hébergement se fait chez l'habitant de la région.**

### ASSURANCES

Les participants doivent être assurés personnellement contre les accidents et la maladie. Il est vivement conseillé de souscrire une assurance internationale pour la durée du Symposium. Le Comité décline toute responsabilité en cas de détérioration du matériel ou de vol.

### MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL

Le Comité met à disposition le matériel de base de la sculpture : un bloc de pierre de 40 x 40 x 80 cm (env. 200 à 300 kg), ainsi qu'un socle de travail et une tente de 3 x 3 m. Aucun outil ne sera fourni par le Comité. Les participants utilisent leurs propres outils. **Les places de travail seront tenues propres et nettoyées en fin de journée. INTERDICTION TOTALE DES MACHINES À MOTEUR.**

### MATÉRIAUX COMPLÉMENTAIRES

Les matériaux complémentaires ne doivent pas dépasser 15% de la masse totale de la sculpture, hors support de présentation.

### EXPOSITION DANS LES JARDINS DU CHÂTEAU DE MORGES

Les sculpteurs ont l'opportunité de proposer à la vente 2 œuvres de taille raisonnable (max. 50 kg au total) ou 4 petites pièces (max. 15x15x15 cm). Les œuvres non vendues sont reprises par les sculpteurs. Un nombre limité de socles peuvent être fournis, mais ces derniers seront attribués en priorité aux sculpteurs voyageant en avion. Aussi, nous encourageons toutes les personnes qui le peuvent à apporter leurs propres socles. Les œuvres exposées sont sous votre responsabilité. Le Symposium ainsi que le Château de Morges déclinent toute responsabilité en cas de dommage. Dès lors, nous vous demandons de les protéger chaque soir avant la fermeture du Château.

### COMMISSIONS DES VENTES DES SCULPTURES RÉALISÉES SUR PLACE

Une commission formée de 2 représentants des sculpteurs et du représentant technique du Comité estime la valeur des œuvres d'entente avec chaque sculpteur. La décision finale appartient à ce dernier.

### VENTE

Le Symposium prélève 30% du prix de vente des sculptures durant la manifestation et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et 50% les deux années suivantes. Durant ce temps, le sculpteur peut en tout temps récupérer sa sculpture à ses frais, mais au-delà de ces 2 ans, le Symposium devient propriétaire des œuvres.

### PRIX DÉCERNÉS

Prix du Public, Prix des Enfants, Prix des Artistes, Prix de la Ville de Morges et le Prix de Morges Région Tourisme

### OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de 09h00 à 18h00. Des nocturnes jusqu'à 21h00 sont prévues, dates à définir. Durant ces heures, la présence des artistes est obligatoire.